

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: RADAR

Type(s) de produit: TP14 - Rodenticides

Numéro de l'autorisation: Eu-0021482-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0021712-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

RADAR

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Rentokil Initial Limited
	Adresse	Hazel House Millennium Park - Naas Irlande
Numéro de l'autorisation	Eu-0021482-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0021712-0000	
Date de l'autorisation	14/10/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	13/10/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	RENTOKIL INITIAL SUPPLIES
Adresse du fabricant	WEBER ROAD, KNOWSLEY INDUSTRIAL PARK L33 7SR KIRKBY, MERSEYSIDE Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	WEBER ROAD, KNOWSLEY INDUSTRIAL PARK L33 7SR KIRKBY, MERSEYSIDE Royaume-Uni
	RUA COMENDADOR ARLINDO SOARES DE PINHO, 1977 3730-423 VALE DE CAMBRA Portugal
	Svitavská 1607/62 571 01 Moravská Třebová République tchèque
	OUDE DIJK 1 BLOKVELD 21 9130 KALLO Belgique
	Olszynowa 38, 62 - 020 Swarzędz Rabowice Pologne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	13 - Dioxyde de carbone
Nom du fabricant	RENTOKIL INITIAL LIMITED
Adresse du fabricant	HAZEL HOUSE, MILLENNIUM PARK - NAAS, Co. KILDARE Irlande
Emplacement des sites de fabrication	WEBER ROAD, KNOWSLEY INDUSTRIAL PARK L33 7SR KIRKBY, MERSEYSIDE Royaume-Uni

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dioxyde de carbone		Substance active	124-38-9	204-696-9	100

2.2. Type de formulation

GA - Gaz

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Ne pas respirer les gaz.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Professionnels – Intérieur – Souris**

Type de produit	TP14 - Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: Souris domestique Stade de développement: Adultes et Juvéniles
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Placer la cartouche de gaz contenant le dioxyde de carbone dans le piège. En fonction de l'évaluation du site, espacer les pièges avec un intervalle approprié (2-3 m).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1 cartouche de 2,8 g de CO2 par unité de piège. 1 cartouche de 8 g de CO2 par unité de piège (2 cartouche pour les pièges doubles) Le temps d'action du produit est d'environ 1 minute. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 1 cartouche de 2,8 g de CO2 par unité de piège. 1 cartouche de 8 g de CO2 par unité de piège (2 cartouche pour les pièges doubles) Le temps d'action du produit est d'environ 1 minute.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Cartouche en acier galvanisé de 2,8g et 8g :

- 2,8 g (105 mm de hauteur et 45 mm de diamètre)
- 8 g (65 mm de hauteur et 18 mm de diamètre)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Se référer aux conditions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Ne pas diluer ou additionner d'autres substances au dioxyde de carbone qui se trouve dans la cartouche scellée.
- Inspecter fréquemment le dispositif (au moins toutes les 8 semaines)
- Remplacer les postes lorsqu'une souris est capturée et tuée. Nettoyer puis recharger avec une nouvelle cartouche les anciennes unités.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Il est recommandé de porter des gants pour manipuler les souris mortes et nettoyer le dispositif.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de problème, contacter les centres anti-poison

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas réutiliser les cartouches vides
- Éliminer le produit et son emballage en respectant la réglementation nationale en vigueur

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Stocker et transporter le produit selon la réglementation nationale en vigueur

6. Autres informations

-